

Visites à domicile

Multiplier les liens par l'envoi de visiteurs-trices bénévoles

Objectifs

Aller vers et être proche ! En rendant visite à des personnes seules ou en difficulté, offrir une écoute, un réconfort, une parole (aussi prière) ou un accompagnement spirituel durant un temps. Porter ensemble la mission de l'Eglise auprès des *pauvres de cœur* (Mt 5,3 TOB).

Description

La politique de visite a été mise en place dans l'EREN en réponse à la diminution des forces ministérielles et par le souci communautaire d'assurer toujours une vraie présence auprès des personnes en ayant besoin. Cette activité de notre Eglise est en fait *évangélisatrice* à deux niveaux : celui des personnes visitées et celui des personnes visitantes. Au niveau des personnes visitées, l'Évangile est apporté d'abord par l'acte *d'aller vers* qui témoigne d'un Dieu qui aime et qui est proche quoiqu'il advienne. Ensuite, l'Évangile est signifié par l'apport (prière, rite, etc.) des personnes visitantes. Les visites (leur genre, leur fréquence...) vont différer nécessairement selon les besoins des personnes visitées. Mais, ce sont sans doute les personnes visitantes qui sont le plus *évangélisées* dans ce processus. En effet, par les rencontres avec les personnes visitées, les échanges en supervision et les formations (l'EREN a mis en place une formation ad hoc), les visiteurs sont sans cesse questionnés dans leur pratique, dans leurs certitudes et font souvent un véritable chemin de foi. Par leur charte, il est en effet attendu d'eux souplesse et ouverture, non jugement et respect des personnes. Grâce aux visiteurs à domicile, la paroisse La Chaux-de-Fonds, qui en jouit aujourd'hui de sept, assure plus de 100 visites annuelles touchant une trentaine de personnes.

Public principal

Du côté des visités, le public est déterminé par les circonstances de la vie. Ce sont les *bienheureux* des béatitudes (Mt 5, 3-12) : les pauvres de cœurs, les endeuillés, les affligés, les esseulés. Du côté des visiteurs, le profil et les conditions cadres sont définis par une charte.

Points forts et attention particulière

- **Le témoignage en acte** : Les visites à domicile sont-elles, dans la conception voulue par l'EREN, des actes d'évangélisation ? A priori, non ! Ou alors dans un sens très large. Les personnes visitantes n'ont sans doute ni la vocation, ni la prétention de vouloir *évangéliser*. Pourtant, de fait, elles témoignent en acte de l'amour du Christ et ont l'espoir de transmettre cet amour.
- **La réciprocité** : Les visites étant une rencontre entre deux personnes, l'échange nourrit nécessairement autant la personne visitée que celle qui la visite.
- **La formation** : Une formation particulière (avec supervision) est mise en place pour les visiteurs. Ainsi les bénévoles ne sont pas juste envoyés mais bien accompagnés.

Moyens et publicité

Moyens raisonnables : L'activité nécessite une personne interface en paroisse. La formation des visiteurs est organisée au plan cantonal. L'activité est à faire connaître via les média paroissiaux, la VP, les journaux locaux et le bouche-à-oreille.

Activité proposée par

La Paroisse La Chaux-de-Fonds

Analyse en bref !

Critère théologique : Se vit au travers de l'échange entre visiteurs et visités : partage de vécu, de foi et d'espérance.

Critère communautaire : Se concrétise dans la rencontre, faite au nom de l'Eglise, qui relie à la communauté.

Critère d'ouverture : Il n'est fait acception de personne. Les visites sont un service offert à tous.